

### N° 01/05.2022 – RAPPORT SUR LA GESTION ET LES COMPTES 2021

## 1. Préambule

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Conformément aux dispositions légales et aux articles 23 et 27 des statuts, le Comité de direction soumet à l'approbation du Conseil intercommunal le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2021.

Les comptes sont établis sur la base des charges et des produits scolaires effectifs incombant aux 10 communes formant l'association :

- Pour 26'190 habitants au 31.12.2021 (25'321 au 31.12.2020)
- Pour 2'612 élèves ASIME (+ 40 élèves hors ASIME) enclassés au 01.10.2020 (2'576 + 46 au 01.10.2019) dans les *Établissements primaires de Morges Est* et de *Morges Ouest* et dans l'*Établissement secondaire de Morges Beausobre*.

Secteurs		Comptes 2021			Budget 2021		Écart entre comptes et budget			
		Charges [CHF]	% du total	Produits [CHF]	Charges [CHF]	Produits [CHF]	Charges [CHF]	%	Produits [CHF]	%
50	Administration et activités scolaires générales	2 601 108.43	22.6%	593 840.65	2 848 370.00	621 400.00	-247 261.57	-8.7%	-27 559.35	-4.4%
51	Locaux scolaires	8 703 977.90	75.7%	11 372.55	8 718 741.00	30 000.00	-14 763.10	-0.2%	-18 627.45	-62.1%
52	Transports scolaires	192 474.40	1.7%	0.00	185 000.00	0.00	7 474.40	4.0%	0.00	0.0%
	<i>Sous-total</i>	<i>11 497 560.73</i>	<i>100.0%</i>	<i>605 213.20</i>	<i>11 752 111.00</i>	<i>651 400.00</i>	<i>-254 550.27</i>	<i>-2.2%</i>	<i>-46 186.80</i>	<i>-7.1%</i>
59	Répartition des charges			10 892 347.53		11 100 711.00			-208 363.47	-1.9%
	<i>Total</i>	<i>11 497 560.73</i>		<i>11 497 560.73</i>	<i>11 752 111.00</i>	<i>11 752 111.00</i>	<i>-254 550.27</i>	<i>-2.2%</i>	<i>-254 550.27</i>	<i>-2.2%</i>
	<b>Coût par élève</b>			<b>4 107.00</b>		<b>4 202.00</b>			-95.00	-2.3%
	<i>Comparaison avec 2020</i>			3 846.00		4 174.00			-328.00	-7.9%
	<i>Écart</i>			261.00		28.00				
				6.4%		0,7%				

## 2. Commentaires

Le total des charges/produits est de CHF 11'497'560.73.

Les comptes 2021 sont inférieurs au budget de CHF -254'550.27 (-2.2 %).

Le coût par élève est de CHF 4'107.00 (-2.3 % par rapport au budget). Il a augmenté de CHF 261.00 par rapport à 2020 (6.4 %).

### Administration et activités scolaires générales

Les dépenses scolaires générales comprennent les coûts liés à la gestion administrative et financière, aux charges scolaires et parascolaires communales. Ces charges englobent les frais d'administration, les devoirs surveillés, le cabinet dentaire scolaire et le service médical, l'école à la montagne, les camps de ski, les frais de transport à la piscine/patinoire, le sport scolaire facultatif et les camps d'été. Elles se répartissent à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2021 et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1<sup>er</sup> octobre 2020 (*art. 27 §1 des Statuts*).

Les dépenses scolaires générales représentent **22.6 %** des charges (21.8 % en 2020).

La diminution des charges est de **-8.7 %** par rapport au budget (-21.6 % en 2020). La diminution des produits est de **-4.4 %** par rapport au budget (-26.8 % en 2020).

Les principaux écarts par rapport au budget sont les suivants :

- Autorités (groupe de comptes 501) :
  - Diminution des charges de -6.0 % : le Conseil d'établissement ne s'est pas réuni en 2021
- Administration (groupe de comptes 502) :
  - Diminution des charges de - 6.4 % :
    - Charges en moins : voyages d'études, courses d'écoles, séjours linguistiques, activités culturelles, écolages d'élèves hors ASIME (dérogations), entretien mobilier, frais de représentation, formation
    - Charges en plus : frais de recherche de personnel, écolages d'élèves hors ASIME (racc.), remplacement mobilier imprévus, déménagements, transports particularités d'enclassement
  - Augmentation globale des produits de 185.1 % :
    - Produits en plus : remboursements d'écolage
    - Produits en moins : remboursement de frais par DGEO, prélèvement au fonds activités culturelles
- Devoirs surveillés (groupe de comptes 503) :
  - Diminution des charges de -0.8 %
    - Charges en moins : frais de formation et frais de représentation
    - Charges en plus : salaires
  - Augmentation des produits de 36 % : participation des parents
- Cabinet dentaire (groupe de comptes 504) :
  - Augmentation des charges de 6.2 % :

- Charges en plus : salaires et charges sociales, nettoyage des vêtements de travail, fournitures prophylaxie et matériel pour patients, matériel de protection
  - Charges en moins : frais du personnel, formation, fournitures pour soins, frais prestataires externes
- Diminution de produits de -12.0 % : ralentissement de l'activité dû à la crise sanitaire
- L'analyse détaillée se trouve à l'annexe 7
- Service médical (groupe de comptes 505) :
  - Diminution des charges de -25 % : salaires et charges sociales
- Camps scolaires internes (groupes de comptes 506) :
  - Diminution des charges de -9.7 %:
    - Charges en moins : produits alimentaires, salaires et charges sociales, transports, activités sportives et culturelles, formation, entretien véhicules, équipement sportifs
    - Charges en plus : équipement et matériel spécialisé, frais de transports
  - Diminution des produits de -19.4 % : annulation des camps
- Camps scolaires externes (groupes de comptes 507) :
  - Diminution des charges de -100 % : annulation des camps
  - Diminution des produits de -100 % : annulation des camps
- Camps de vacances (groupe de comptes 508) :
  - Diminution des charges de -15.3 % :
    - Charges en moins : salaires et charges sociales, matériel spécialisé et autres frais
    - Charges en plus : produits alimentaires
  - Augmentation des produits de 66.2 % : remplissage complet des camps
- Sport (groupe de comptes 509) :
  - Diminution des charges de -11.2 % :
    - Charges en moins : salaires et charges sociales, matériel et équipements
    - Charges en plus : entretien et transports
  - Diminution des produits de -16.8 % : subsides

## **Locaux scolaires**

L'évaluation du coût des locaux scolaires fait l'objet d'un barème prenant en compte l'amortissement et le taux d'intérêt d'une part, les charges d'exploitation et d'entretien forfaitaires par type de locaux d'autre part. Les coûts des locaux, soit les indemnités versées aux communes propriétaires de constructions scolaires, sont répartis, pour les communes de l'ASIME, à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2021 et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1<sup>er</sup> octobre 2020 (*art. 27 §2 des Statuts*).

La facturation des locaux à l'ASIME est actualisée chaque année en fonction des nouveaux investissements dans les bâtiments scolaires des communes propriétaires et en fonction de la fin des amortissements.

Les locaux scolaires représentent **75.7 %** des charges (76.4 % en 2020).

La diminution des charges est de **-0.2 %** par rapport au budget (-3.0 en 2020). La diminution des produits est de **-62.1 %** par rapport au budget (-54.5 % en 2020).

Les principaux écarts par rapport au budget sont les suivants :

- Centre Marcel Barbey :
  - Diminution des charges de -3.6 % :
    - Charges en moins : salaires et charges sociales, machines et entretien immeuble
    - Charges en plus : frais de nettoyage
  - Diminution des produits de -62.1 % : locations
- Locaux scolaires Morges :
  - Augmentation des charges de 0.1 % : prise en compte Grand studio - nouvelle répartition des charges
- Locaux scolaires Couronne morgienne :
  - Aucun écart
- Autres :
  - Diminution de -100.0 % : pas de remplacement de tableaux par ANF

### Transports scolaires

Les coûts des transports scolaires (pour les élèves du secondaire) sont pris en charge pour moitié par la commune de Morges (plafond de CHF 120'000.00) et pour moitié par les neuf autres communes de l'ASIME à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre 2021 et d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1<sup>er</sup> octobre 2020 (*art. 27 §3 des Statuts*).

Les transports scolaires représentent **1.7 %** des charges (1.8 % en 2020).

L'augmentation des charges est de **4.0 %** par rapport au budget (-0.7 % en 2020).

## 4. Participation des communes

La répartition des coûts entre les communes fait l'objet d'un tableau qui figure à la fin du document détaillé sur les comptes de l'exercice 2021. Cette répartition tient compte des acomptes versés en cours d'année. La différence, en plus ou en moins selon les communes, sera réglée avec l'acompte du 3<sup>e</sup> trimestre 2022.

La répartition de la quote-part du plafond d'endettement sur les communes membres de l'ASIME figure dans le tableau suivant :

ASIME - Répartition du plafond d'endettement	Habitants au 31.12.2021	Élèves au 01.10.2020	Quote-part	
			CHF	%
<b>CHF 2 000 000.00</b>				
MORGES	16 885	1 542	1 235 065.00	62%
ACLENS	517	63	43 860.00	2%
BREMBLENS	607	86	56 102.00	3%
CHIGNY	405	42	31 544.00	2%
ECHICHENS	3 142	363	258 943.00	13%
LULLY	828	100	69 900.00	4%
ROMANEL-SUR-MORGES	466	41	33 490.00	2%
TOLOCHENAZ	1 886	221	156 622.00	8%
VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	894	103	73 569.00	4%
VULLIERENS	560	51	40 907.00	2%
<b>Total</b>	<b>26 190</b>	<b>2 612</b>	<b>2 000 000.00</b>	<b>100%</b>

## 5. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Délégués, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIME

- Après avoir pris connaissance et étudié le préavis n° 01/05.2022 – *Rapport sur la gestion et les comptes 2021* et ses annexes,
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission chargée de leur étude,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. D'adopter les comptes de l'exercice 2021 tels que présentés avec un total des charges/produits de CHF 11'497'560.73.
2. De donner décharge au Comité de direction et au directeur administratif pour la gestion administrative et financière de l'année 2021.

Adopté par le Comité de direction le 14 mars 2022.

pour le Comité de direction

Le Président

Le Secrétaire



Andreas Sutter



Vincent Hacker

#### Annexes du préavis :

1. Récapitulatif par secteur d'activité
2. Répartition des coûts par commune
3. Évolution des charges
4. Évolution des produits
5. Évolution du coût par élève
6. Analyse de la rentabilité des devoirs surveillés
7. Analyse de la rentabilité du cabinet dentaire
8. Analyse de la rentabilité des camps
9. Détail des charges correspondant au mobilier scolaire
10. Détail des charges correspondant aux transports
11. Dépenses imprévisibles et exceptionnelles
12. Investissements et amortissements

#### Documents complémentaires :

- Calcul du coût des locaux scolaires pour l'exercice 2021
- Compte d'exploitation 2021 avec notes
- Compte de pertes et profits 2021
- Balance 2021
- Bilan au 31 décembre 2021
- Rapport de gestion 2021
- Rapport de l'organe de révision 2021

## Annexe 1 : Récapitulatif par secteur d'activité

Le récapitulatif des charges et des produits par secteur d'activité se trouve à la 1ère page du tableau des comptes.

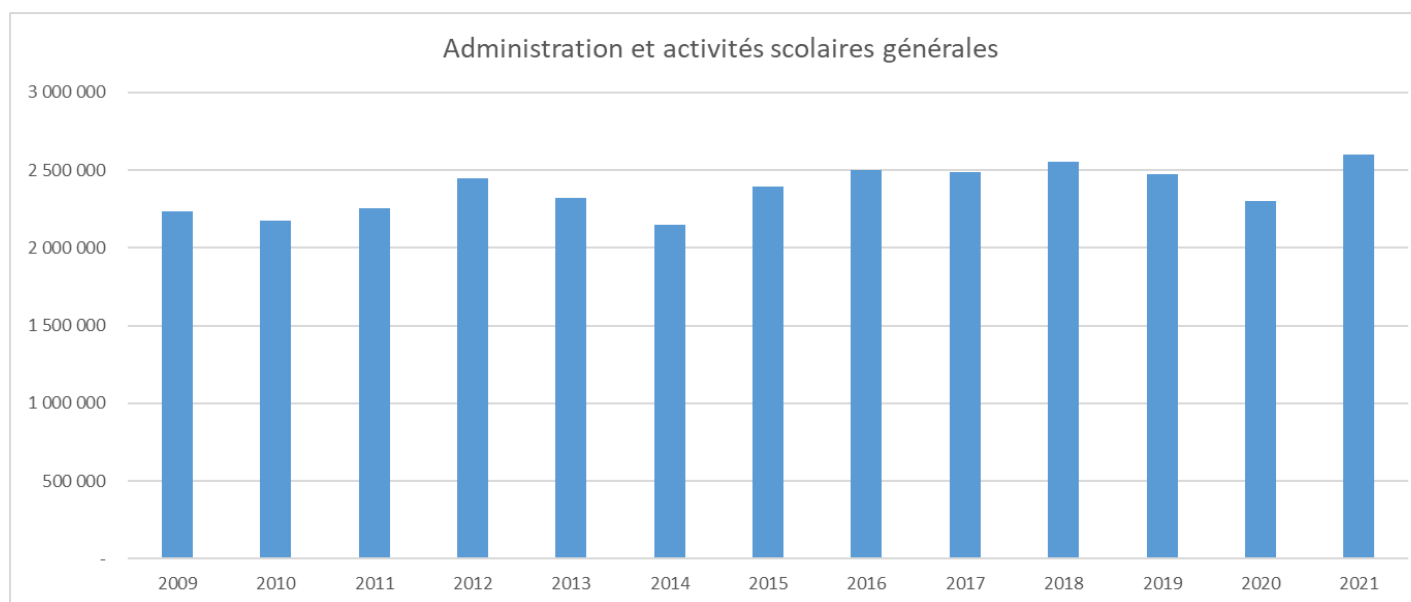
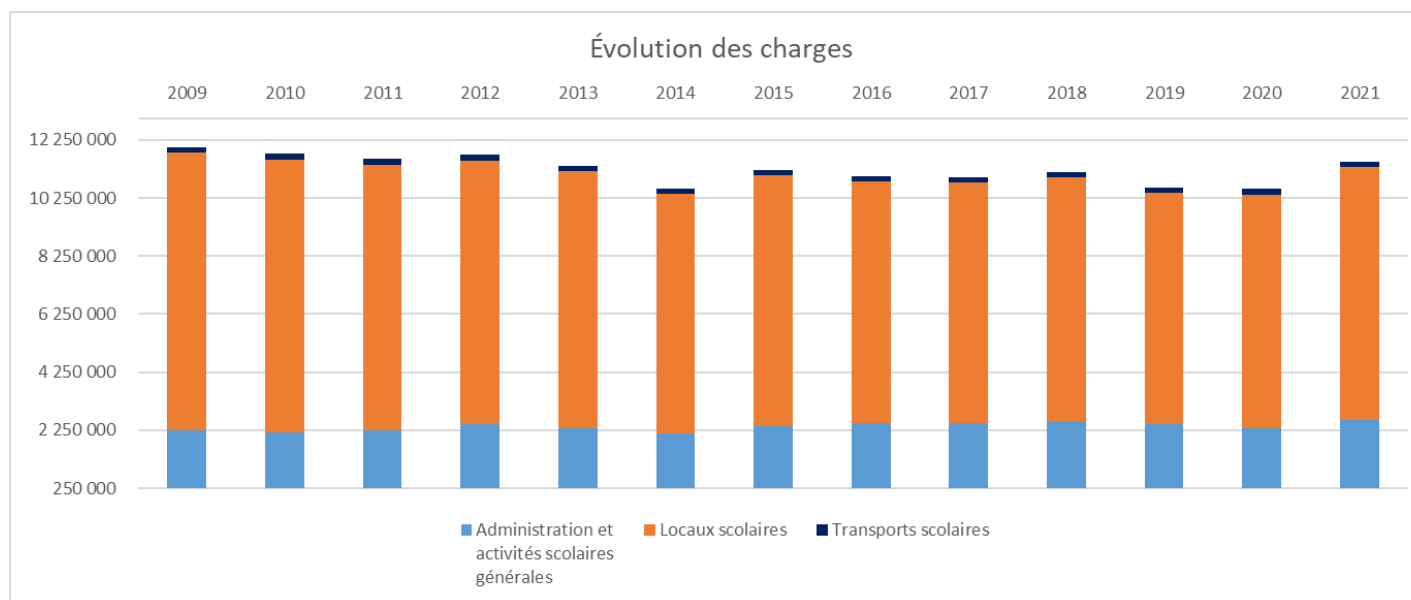
## Annexe 2 : Répartition des coûts par commune

La répartition des coûts par commune se trouve à la dernière page du tableau des comptes.

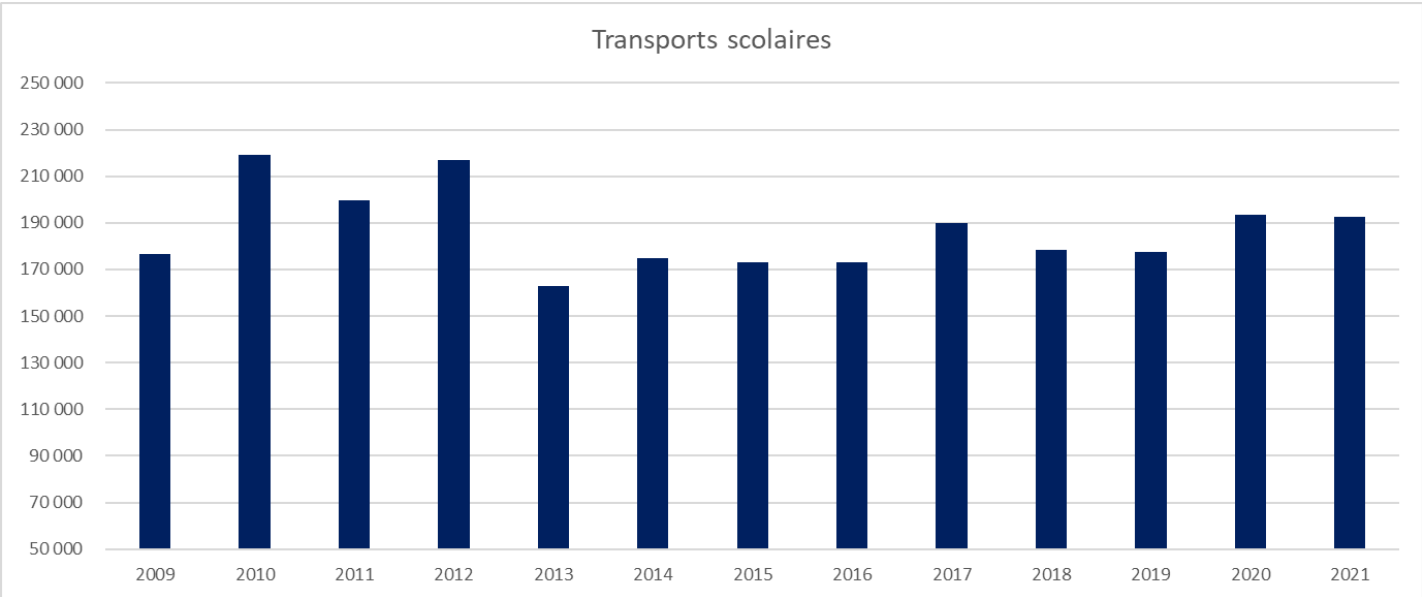
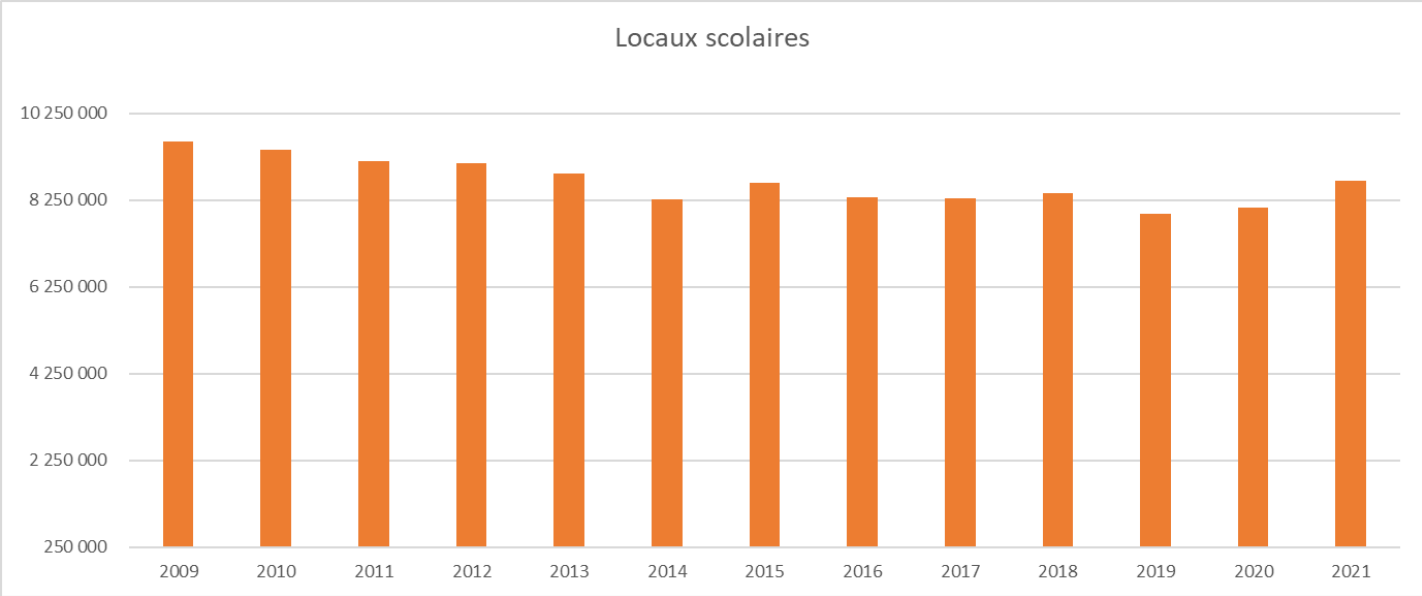
## Annexe 3 : Évolution des charges

	Administration et activités scolaires générales	Locaux scolaires	Transports scolaires	Total
<b>2009</b>	2 235 402.58	9 593 530.00	176 526.40	<b>12 005 458.98</b>
<b>2010</b>	2 173 226.50	9 398 510.00	218 983.00	<b>11 790 719.50</b>
<b>2011</b>	2 252 484.94	9 148 322.00	199 454.00	<b>11 600 260.94</b>
<b>2012</b>	2 450 014.32	9 089 769.50	217 067.50	<b>11 756 851.32</b>
<b>2013</b>	2 324 267.39	8 865 858.00	162 995.00	<b>11 353 120.39</b>
<b>2014</b>	2 147 308.17	8 258 224.00	174 667.00	<b>10 580 199.17</b>
<b>2015</b>	2 395 641.65	8 640 311.00	173 105.50	<b>11 209 058.15</b>
<b>2016</b>	2 498 647.34	8 311 744.00	172 981.55	<b>10 983 372.89</b>
<b>2017</b>	2 488 896.23	8 282 193.95	189 749.70	<b>10 960 839.88</b>
<b>2018</b>	2 552 632.66	8 417 986.74	178 409.45	<b>11 149 028.85</b>
<b>2019</b>	2 476 930.42	7 942 460.72	177 649.35	<b>10 597 040.49</b>
<b>2020</b>	2 301 324.97	8 071 788.75	193 630.20	<b>10 566 743.92</b>
<b>2021</b>	2 601 108.43	8 703 977.90	192 474.40	<b>11 497 560.73</b>

Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des charges, d'abord globalement (à la même échelle), puis par secteur (avec des échelles distinctes).

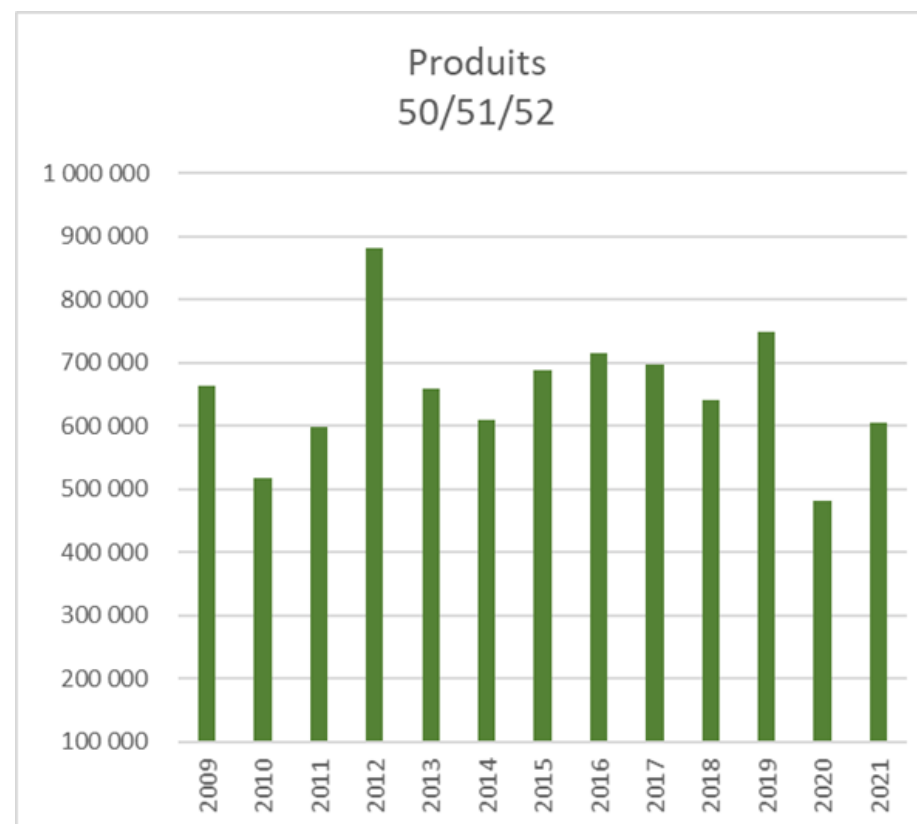






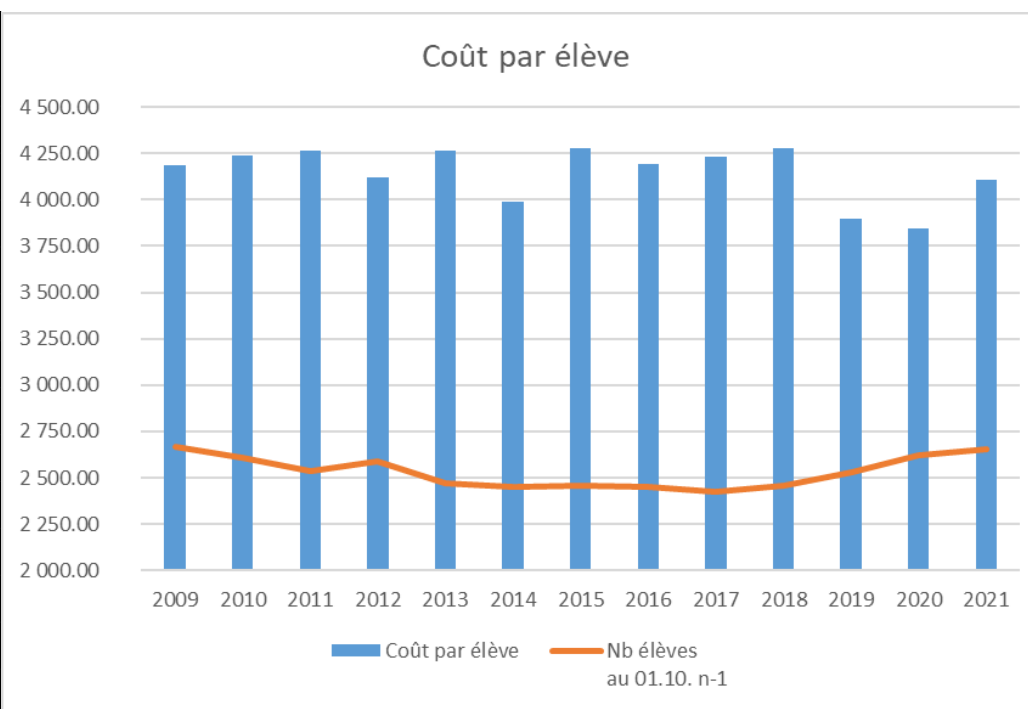
## Annexe 4 : Évolution des produits

	Produits 50/51/52	Répartition des charges 59	Total
<b>2009</b>	664 118.98	11 341 340.00	<b>12 005 458.98</b>
<b>2010</b>	517 018.50	11 273 701.00	<b>11 790 719.50</b>
<b>2011</b>	597 444.42	11 002 816.52	<b>11 600 260.94</b>
<b>2012</b>	881 786.62	10 875 064.70	<b>11 756 851.32</b>
<b>2013</b>	657 936.20	10 695 184.19	<b>11 353 120.39</b>
<b>2014</b>	608 333.17	9 971 866.00	<b>10 580 199.17</b>
<b>2015</b>	687 795.00	10 521 262.55	<b>11 209 057.55</b>
<b>2016</b>	715 738.49	10 267 634.40	<b>10 983 372.89</b>
<b>2017</b>	697 571.51	10 263 259.37	<b>10 960 830.88</b>
<b>2018</b>	641 424.00	10 507 604.45	<b>11 149 028.45</b>
<b>2019</b>	747 687.94	9 847 236.95	<b>10 594 924.89</b>
<b>2020</b>	481 367.60	10 090 326.47	<b>10 571 694.07</b>
<b>2021</b>	605 213.20	10 892 347.53	<b>11 497 560.73</b>



## Annexe 5 : Évolution du coût par élève

	Coût par élève	delta	Nb élèves au 01.10. n-1	delta
<b>2009</b>	4 189.00		2 666	
<b>2010</b>	4 238.00	1.2%	2 609	-2.2%
<b>2011</b>	4 262.00	0.6%	2 535	-2.9%
<b>2012</b>	4 121.00	-3.4%	2 586	2.0%
<b>2013</b>	4 267.00	3.4%	2 468	-4.8%
<b>2014</b>	3 992.00	-6.9%	2 454	-0.6%
<b>2015</b>	4 280.00	6.7%	2 458	0.2%
<b>2016</b>	4 194.00	-2.1%	2 448	-0.4%
<b>2017</b>	4 231.00	0.9%	2 426	-0.9%
<b>2018</b>	4 275.00	1.0%	2 458	1.3%
<b>2019</b>	3 898.00	-9.7%	2 527	2.7%
<b>2020</b>	3 846.00	-1.4%	2 622	3.6%
<b>2021</b>	4 107.00	6.4%	2 652	1.1%



Le coût par élève a augmenté en 2021 (CHF 261.00 / 6.4 %).

## Annexe 6 : Niveau de couverture des devoirs surveillés

À fin 2021, la situation financière du secteur 503 « Devoirs surveillés » se résume comme suit :

		Charges	Produits	Couverture
<b>503</b>	Devoirs surveillés	209 187.50	54 550.00	26.08%

La participation des parents est de CHF 125.00 par élève et par semestre.

## Annexe 7 : Analyse de la rentabilité du cabinet dentaire scolaire

### Évolution de la situation financière

L'évolution de la situation financière du secteur 504 « Cabinet dentaire scolaire » est la suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
	<i>Comptes</i>	<i>Comptes</i>	<i>Comptes</i>	<i>Comptes</i>	<i>Comptes</i>	<i>Comptes</i>	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>
<b>Charges</b>	476 734.77	460 008.43	463 145.34	537 385.80	378 052.61	400 486.74	<b>419 419.53</b>	395 100.00
<b>Produits</b>	257 689.80	275 847.90	261 814.15	206 344.35	227 099.40	207 368.45	<b>298 002.30</b>	340 000.00
<b>Déficit de couverture</b>	219 044.97	184 160.53	201 331.19	331 041.45	150 953.21	193 118.29	<b>121 417.23</b>	55 100.00
<b>Évolution produits</b>		7.05%	-5.09%	-21.19%	10.06%	-8.69%	<b>43.71%</b>	
<b>Taux de couverture des charges</b>	54.1%	60.0%	56.5%	38.4%	60.1%	51.8%	<b>71.1%</b>	86.1%

### Analyse des charges

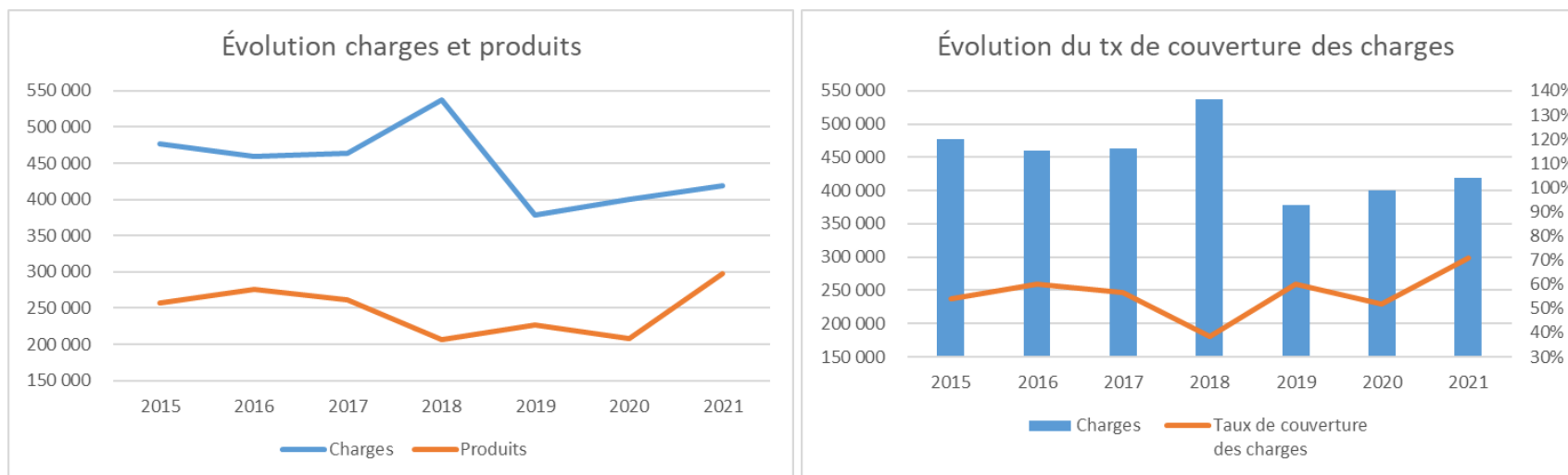
Les charges ont augmenté par rapport à l'exercice 2021 (environ CHF 19'000.00). La majeure partie de cette augmentation provient d'un ajustement salarial accordé en cours d'année, le reste est dû directement au renforcement des mesures liées à la crise sanitaire (nettoyage des vêtements de travail).

En excluant ces frais supplémentaires, les charges auraient été équivalentes à celles de l'année précédente.

### Analyse des produits

Les produits ont atteint un niveau jamais égalé, tant en chiffres qu'en taux de couverture. Ceci malgré un ralentissement dû à la crise sanitaire (moins qu'en 2020, mais ressenti quand même).

Il faut également tenir compte d'un renforcement des actions de dépistage (+ 21.2%), activité qui mobilise nos ressources sans pour autant générer de produits. La somme inscrite au budget depuis déjà quelques années (CHF 340'000.00) représente un objectif à atteindre. Comme on peut le constater, on s'en rapproche et on peut raisonnablement escompter que celui-ci soit bientôt atteint.



### Analyse de l'insuffisance de couverture

Selon les chiffres réels du tableau ci-dessus, le delta produits vs charges est défavorable de CHF 121'417.33.

On doit toutefois relativiser ce chiffre, en tenant compte de la part de prestations non facturées (obligation cantonale) d'environ CHF 60'000.00, ce qui ramènerait de taux de couverture net à ~85%, soit proche de l'objectif budgétaire.

## Annexe 8 : Analyse de la rentabilité des camps

À fin 2021, la situation financière des secteurs 506 « Camps scolaires internes », 507 « Camps scolaires externes » et 508 « Camps d'été » se résume comme suit :

	Comptes			Budget		
	Charges	Produits	Taux couverture	Charges	Produits	Taux couverture
Camps scolaires internes - école à la montagne et camps de ski de fond	661 690.25	105 318.50	16%	732 400.00	130 600.00	18%
Camps scolaires externes - camps de ski alpin	-	-	0%	92 400.00	35 800.00	39%
Camp d'été - colonies de vacances	48 295.00	66 473.00	138%	57 000.00	40 000.00	70%
<b>Total</b>	<b>709 985.25</b>	<b>171 791.50</b>	<b>24%</b>	<b>881 800.00</b>	<b>206 400.00</b>	<b>23%</b>

Compte tenu de l'impact qu'aura eue la pandémie sur les activités récréatives durant l'année 2021, une analyse approfondie ne se justifie pas.

On relèvera toutefois que l'allègement des mesures sanitaires durant l'été aura donné une véritable bouffée d'oxygène. La conséquence la plus flagrante est illustrée par le fait que tous les camps étaient complets. Alors qu'au vu des incertitudes les formats avaient été réduits en terme d'activités et d'effectifs, afin de réduire les risques sur les charges, l'excellente fréquentation de nos colonies de vacances a permis de couvrir les charges.

## Annexe 9 : Détail des charges correspondant au mobilier scolaire

Le tableau suivant présente le détail des charges concernant le mobilier scolaire :

		Comptes	Budget
502.3111.00	Achats de mobilier, de machines et d'équipements techniques de bureau	19 874.60	16 000.00
502.3112.00	Achats de mobilier scolaire	116 308.15	69 000.00
502.3112.01	Achats de mobilier scolaire Morges Est	7 552.65	8 000.00
502.3112.02	Achats de mobilier scolaire Morges Ouest	8 061.69	6 700.00
502.3112.03	Achats de mobilier scolaire Morges Beausobre	5 538.04	6 000.00
502.3113.00	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux	7 830.93	6 000.00
502.3151.00	Entretien du mobilier, des machines et des équipements techniques de bureau		1 000.00
502.3152.00	Entretien du mobilier scolaire	3 374.55	10 000.00
502.3153.00	Entretien du mobilier et des équipements pour autres locaux	1 264.35	4 000.00
		169 804.96	126 700.00

Le renouvellement annuel du mobilier scolaire a été effectué en fonction des demandes validées par les Directions d'établissements scolaires. Le détail des achats figure dans le tableau des comptes.

Le dépassement au compte 502.3111.00 « Achats de mobilier, de machines et d'équipements techniques de bureau » est dû à l'équipement en écrans des salles de réunion des trois Directions scolaires.

Le dépassement au compte 502.3112.00 « Achats de mobilier scolaires » est dû pour partie au remplacement imprévu des chaises des classes de musique, de même que l'achat de mobiliers complémentaires. En outre, il a fallu acquérir 24 pupitres doubles pour le collège Jacques-Dubochet, où des locaux ont été aménagés en classes supplémentaires.

Le dépassement au compte 502.3112.02 « Achats de mobilier scolaires » est dû au remplacement imprévu de mobilier dans les Collèges de Vogéaz et Vufflens-le-Château.

Le dépassement au compte 502.3113.00 « Achats de mobilier et des équipements pour autres locaux » est dû l'acquisition d'une machine de découpe laser non-prévue au budget, mais nécessaire pour intégrer les évolutions de technique dans l'enseignement des ACM.

## Annexe 10 : Détail des charges correspondant aux transports

Le tableau suivant présente le détail des charges concernant les transports :

		Comptes	Budget
502.3188.00	Frais de transports déménagements	19 874.35	4 000.00
502.3188.01	Frais de transports élèves pour particularité d'enclassement	138 181.00	115 000.00
506.3188.05	Frais de transports école à la montagne et camps de ski de fonds	74 376.40	30 000.00
507.3188.05	Frais de transports camps de ski alpin	0.00	11 500.00
508.3188.05	Frais de transports camps d'été	4 185.90	5 200.00
509.3188.04	Frais de transports élèves : sorties piscine et patinoire	103 132.40	100 000.00
522.3188.02	Frais de transports élèves du secondaire (distance >2.5km)	165 213.40	185 000.00
522.3188.03	Frais de transports élèves du raccordement ou sport-art-études	27 261.00	165 000.00
		532 224.45	615 700.00

Le dépassement au compte 502.3188.00 « Frais de transports déménagements » est dû au nombreux déménagements et réaménagements qui ont eu lieu durant la période estivale et qui n'avaient pas été tous prévus au moment de l'établissement du budget.

Le dépassement au compte 502.3188.01 « Frais de transports élèves pour particularité d'enclassement » est dû à plusieurs facteurs, dont l'augmentation des coûts liée à la désinfection quotidienne des véhicules, l'augmentation des heures liée à l'application des règles sanitaires, ainsi que l'augmentation du prix des carburants.

Le dépassement au compte 506.3188.05 « Frais de transports école à la montagne et camps de ski de fonds » est dû au remplacement des camps de ski par des journées d'activité, ce qui a généré une augmentation significative des transports de 2x par semaine (lundi et vendredi) à 8x par semaine (1 A/R lu/ma/je/ve).

Le dépassement au compte 508.3188.05 « Frais de transports élèves : sorties piscine et patinoire » est dû à plusieurs facteurs, dont l'augmentation des coûts liée à la désinfection quotidienne des véhicules, l'augmentation des heures liée à l'application des règles sanitaires, ainsi que l'augmentation du prix des carburants.



## Annexe 11 : Dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Aucune dépense imprévisible et exceptionnelle n'est à signaler.

## Annexe 12 : Investissements et amortissements

Le tableau ci-dessous présente le montant des différents investissements et les amortissements correspondants.

Compte No	Libellé	Durée amort. Années	Début amortissem	Crédits accordés	Dépenses 2021	Recettes 2021	Amort. 2021	Solde à amortir 2021
9143.0000	Crédit d'étude et acquisition du Centre Marcel Barbey (CHF 75'000.00 et CHF 190'000.00)	30	2018	265 000.00	0.00	0.00	6 696.05	174 097.15
9143.0001	Crédit de réalisation des travaux du Centre Marcel Barbey	30	2018	1 800 000.00	0.00	0.00	63 186.20	1 642 840.75
9146.0000	Achat d'un mini-bus pour les camps	5	2018	39 200.00	0.00	0.00	7 840.00	7 840.00
9146.0001	Achat d'un mini-bus pour les camps (2)	5	2019	40 220.00	0.00	0.00	8 044.00	16 088.00
9149.0000	Participation logiciel Abacus-Nest	5	2018	25 000.00	0.00	0.00	5 000.00	5 000.00
				2 169 420.00	0.00	0.00	90 766.25	1 845 865.90